



EN QUELQUES MOTS

Principale association de **collectivités** et de leurs **partenaires**, spécialisée dans les domaines de **l'énergie** et des **réseaux de chaleur/froid** ainsi que de **déchets**, de **l'eau** et de **l'assainissement**.

+ de 960 adhérents

2/3 de COLLECTIVITÉS

1/3 de PARTENAIRES DES COLLECTIVITÉS

Gouvernance

70% des sièges du Conseil d'administration occupés par des élus

$\frac{3}{4}$ des régions

$\frac{1}{3}$ des départements

100% des métropoles

100% des communautés urbaines

+ de 100 communautés d'agglomération

près de 200 communautés de communes et villes centres

La plupart des principaux syndicats Déchets, Énergie et Eau

+ de 60 millions d'habitants représentés





NOS SERVICES ET OUTILS DÉDIÉS AUX ADHÉRENTS

EXPERTISE & ÉQUIPE DÉDIÉE

- Renseignements personnalisés en réponse aux questions des adhérents
- Guides pour les élus et publications (techniques, juridiques, économiques...)
- Magazine bimestriel, la Lettre Aux Adhérents et Newsletter électronique bimensuelle
- Interventions auprès des collectivités

RÉSEAU D'ÉCHANGES

- Groupes de travail ou d'échanges thématiques (déchets énergie, eau) et réseaux territoriaux (grandes agglomérations, syndicats, départements, régions)
- Listes de discussions thématiques (énergie, accompagnement des ménages à la rénovation énergétique)
- 5 colloques et 1 congrès, par an : avec notamment les Rencontres nationales des Réseaux de chaleur et de froid

REPRÉSENTATION & DÉFENSE DE VOS INTÉRÊTS

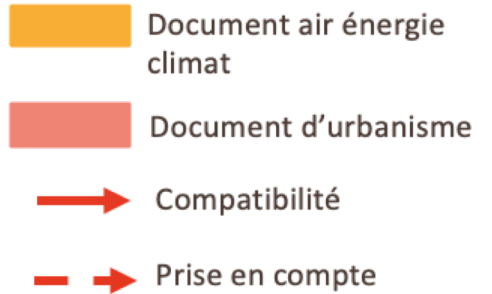
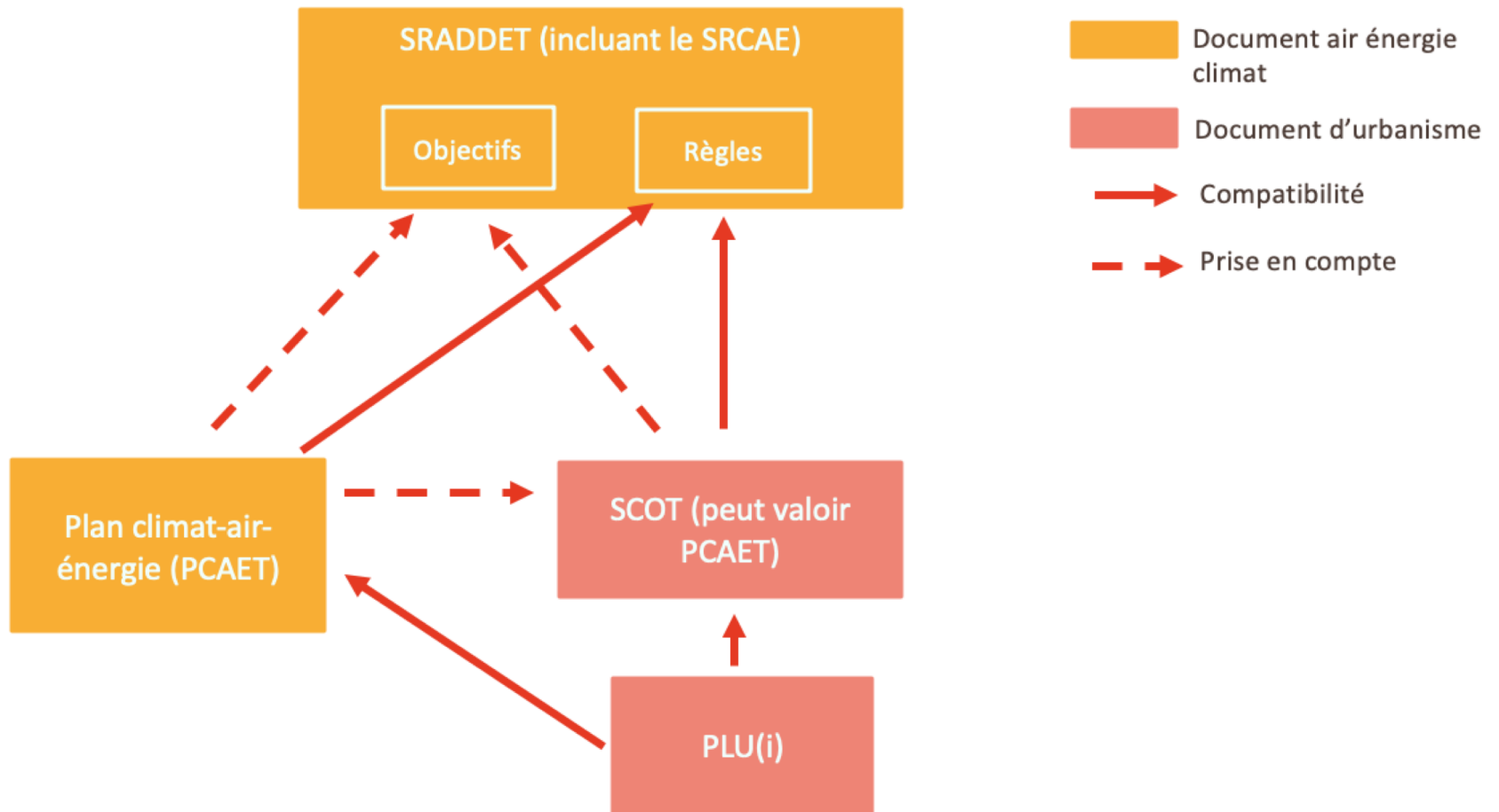
- Interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics
- Participations et interventions dans tous les grands débats et négociations nationaux et internationaux

Nos victoires :

- Création du Fonds chaleur (2007), puis doublement de ses moyens, renforcement du niveau d'aide par projet et accompagnement des réseaux en difficulté (2019)
- Obligation de rénovation des passoires thermiques et instauration d'un critère de performance énergétique dans la définition d'un logement décent (2015 puis 2019)
- Mise en oeuvre par les intercommunalités et coordination par les régions du service public d'efficacité énergétique (2015) et dispositif de financement par CEE (2018)
- Accès aux données énergétiques territoriales des gestionnaires de réseau par les collectivités (2015)
- Renforcement de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables dans les missions des gestionnaires de réseaux de distribution de gaz et d'électricité (2015)



L'articulation avec les documents d'urbanisme



PLU : plan local d'urbanisme



Intégrer la transition énergétique dans les documents d'urbanisme

Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

Développements des énergies renouvelables

- Diagnostic et état des lieux du potentiel

Maîtrise de l'énergie

- Définition des secteurs où des critères de performances énergétiques et environnementales sont exigés
- Fixation d'objectifs d'amélioration et de réhabilitation des bâtiments

Réseaux

- Définition de grands projets d'équipements dont les projets de réseaux de chaleur

Plan local de l'urbanisme (PLU)

Développements des énergies renouvelables

- Imposer une production minimale d'ENR
- Travail sur la densité et la mixité fonctionnelle (ex: développements des réseaux de chaleur)

Maîtrise de l'énergie

- Imposer des critères de performances énergétiques dans certains secteurs /dépassement de gabarit
- Définir des exigences sur les travaux (ex: isolation par l'extérieur, optimisation des déperditions d'énergie, etc.)

Réseaux

- Définir les orientations et coordonner les réseaux d'énergie
- Stratégie de densification et d'urbanisation en lien avec les réseaux
- Projets d'équipement et encadrement (unités de production notamment)



PLU

Affichage ←

→ Opposabilité

Rapport de
présentation

- Diagnostic
- Objectifs
- Justification des choix et des ER
- Analyse potentiel densification
- Choix de la mixité fonctionnelle

PADD

- Définition des orientations générales concernant les réseaux d'énergie
- Engagements forts

OAP

- OAP sectorielles
- Mixité fonctionnelle
- Densité
- Compacité

Règlement

- Performances énergétiques renforcées dans certains secteurs
- Imposer une production d'EnR
- Dépassement de gabarit pour exemplarité
- Règlement de zone
- Règlement graphique avec ER
- Compacité



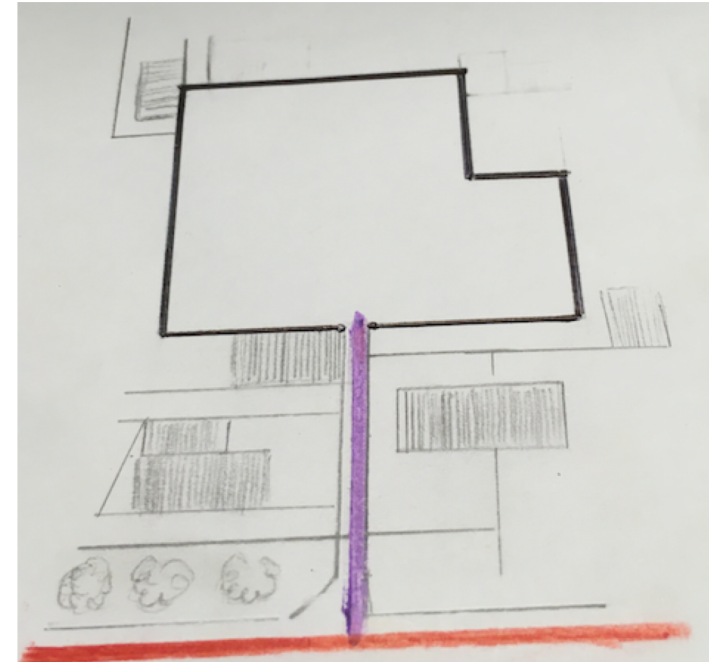
Réfléchir aux liens entre urbanisme et RC: densité / compacité / forme urbaine / mixité

Hypothèses en urbanisme

- Zone d'un hectare
- Densité souhaité: 100 log/ha

Hypothèses énergie

- consommation de 3,5 par log/neuf
- Seuil de rentabilité= 3,5 mWh/ml soit 1 log/ml



Densité énergétique minimum
= consommation sur la zone / longueur des réseaux

= $100 \text{ log} \times 3,5 / \text{longueur des réseaux à mettre en place}$

Choix optimal pour RC:

- Forte densité
- Forme urbaine simple
- Peu de tuyaux

RC sous voirie
50 mètres de réseaux



Densité=

$$100 \text{ logements} \times 3,5 \text{ mwh/log} / 50 \text{ mètres de réseaux} = 7 \text{ mwh/ml}$$

Choix optimal pour urba:

- Forte densité
- Forme urbaine variée

RC sous voirie
200 mètres de réseaux



Densité=

$$100 \text{ logements} \times 3,5 \text{ mwh/log} / 200 \text{ mètres de réseaux} = \mathbf{1,75 \text{ mwh/ml}}$$

Mix des deux choix:

- Forte densité
- Forme urbaine variée
- Mixité fonctionnelle

RC sous voirie

100 mètres de

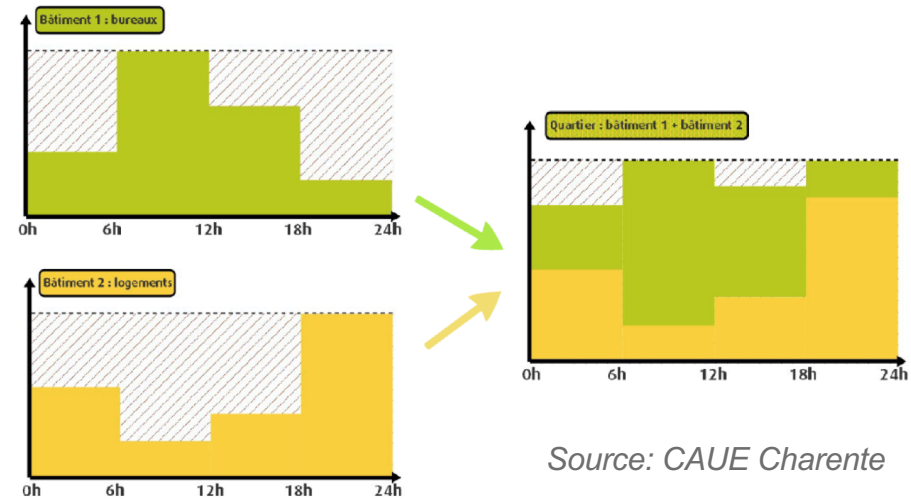
réseaux

Mixité fonctionnelle



Densité=

100 logements x 3,5
mwh/log /100mètres de
réseaux = **3,5 mwh/ml**



Source: CAUE Charente





UNE QUESTION ?

CONTACTEZ-NOUS :

Delphine MAZABRARD
Responsable du pôle juridique
et fiscal

dmazabrard@amorce.asso.fr

Baptiste VEZOLE
Chargé de mission Achats d'énergie, Politique énergie climat,
Concessions gaz électricité, Biogaz

bvezole@amorce.asso.fr

